



## **Les chrétiens en Suisse inquiets au sujet de la loi sur l'élargissement du diagnostic préimplantatoire**

mardi 26 avril 2016

**26 avril 2016 / Suisse**

La Fédération des Églises protestantes de Suisse [FEPS], regroupant vingt-quatre Églises protestantes cantonales, l'Église évangélique libre de Genève et l'Église évangélique méthodiste de Suisse, a diffusé le 26 avril 2016 un opuscule « 10 questions - 10 réponses » en vue du referendum national, qui aura lieu le 5 juin 2016, sur l'élargissement du diagnostic préimplantatoire [DPI] dans le cadre de la fécondation artificielle. Dans le point six : « la nouvelle loi permet-elle de créer un bébé 'sur mesure' ? » la FEPS remarque que même si le législateur introduit des restrictions, étant donné que « les motifs du choix restent secrets », en principe, « toutes les données du diagnostic peuvent fonder la décision : des prédispositions aux handicaps lourds, en passant par le sexe et même la couleur des cheveux ». Ainsi le texte plaide pour que le DPI « soit autorisé uniquement à titre d'exception et que la protection des embryons soit inscrite dans la loi », afin qu'ils « ne puissent être créés uniquement dans l'objectif d'une grossesse ». En outre, la nouvelle législation a multiplié par quatre le développement d'embryons surnuméraires, dont, d'emblée « l'accès scientifique et technologique n'est plus protégé par aucun droit ». Une démarche, qui d'après la FEPS, « n'était nullement nécessaire pour autoriser le DPI ».

La conférence des évêques catholiques de Suisse a également publié le 25 avril 2016, un communiqué, émanant de sa commission de bioéthique, intitulé « au nom de la dignité humaine, non au diagnostic préimplantatoire ». Elle déplore le fait que l'élargissement de la pratique du DPI, le rende disponible « non seulement aux couples qui se savent transmetteurs d'une maladie héréditaire grave, mais à tous les couples qui recourent à la fécondation artificielle ». Face à la modification de la constitution, favorisant le DPI, qui a été adoptée le 14 juin 2015 et en vue du prochain referendum, le message défend une société « authentiquement humaine », qui « tout en luttant contre la souffrance et la maladie [...] se montre capable d'accueillir chaque personne dans sa dignité, et de faire une place aux plus petits et aux plus vulnérables ». (d'après [kirchenbund.ch](http://kirchenbund.ch) et [eveques.ch](http://eveques.ch))

---

**P.-S.**

[Source : revue Unité des Chrétiens, N°183 - juillet 2016](#)